



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Compagnies

Question écrite n° 3422

Texte de la question

M Rene Andre demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, si les rumeurs concernant le rapprochement, voire la fusion entre les AGF et le GAN, sont fondees et appelle son attention sur les craintes que suscite une telle perspective. Une telle operation entrainerait irremediablement des consequences nefastes tant sur le plan humain que sur le plan economique. Cette restructuration, tant a Paris que dans les centres regionaux, aurait inevitablement pour consequence d'entrainer un certain nombre de licenciements. Par ailleurs, l'incompatibilite des deux systemes informatiques, les differences d'organisations et de structures propres a chaque groupe font obstacle a la possibilite d'un tel rapprochement. Il lui demande donc de renoncer a ce projet, si notre competitivite devait s'en trouver alteree a la veille de l'ouverture tant europeenne que mondiale.

Texte de la réponse

Reponse. - Le rapprochement auquel fait allusion l'honorable parlementaire n'est pas a l'ordre du jour.

Données clés

Auteur : [M. André Ren](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3422

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1988, page 2712